

Nous, enseignant.e.s de l'école élémentaire Angela DAVIS rejetons le « pacte enseignant » et sa logique. Contrairement à la nécessaire augmentation salariale commune pour tous les personnels de l'éducation nationale. C'est un « travailler beaucoup plus pour gagner un peu plus » inacceptable qui est proposé aux seul.e.s enseignant.e.s.

Nous refusons le pacte et sa logique car il a pour conséquence :

- une contractualisation de notre salaire : effectuer des missions supplémentaires contre des primes non comprises dans le calcul de la retraite. Il faudrait déjà rémunérer les missions que nous effectuons comme les temps d'accueil du matin et de l'après-midi (soit 90 min par semaine, donc 54h par année scolaire);
- une individualisation de nos missions au détriment du nécessaire travail collectif des équipes,
- un accroissement d'une charge de travail déjà reconnue comme excessive : 43h par semaine pour l'élémentaire,
- la fragilisation de l'organisation et du fonctionnement des temps collectifs de travail au sein de l'école (conseils de cycles et des maîtres) par une mise en concurrence des personnels,
- un traitement inéquitable des élèves du fait d'un système d'attribution d'heures optionnelles inégal selon les écoles car basé sur la précarité et la disponibilité,
- une absence de réponse aux réels besoins des élèves de la République :
 - avoir un enseignant pour sa classe
 - bénéficier d'une AESH à la hauteur de sa notification MDPH
 - avoir un remplaçant lorsque son enseignant est absent
 - bénéficier au sein de son école d'aides apportées par les membres du RASED (maîtres E et G, psychologues scolaires) et des maîtres surnuméraires
 - évoluer dans des classes à effectifs réduits
- le creusement des inégalités salariales femmes/hommes. Les femmes, qui assurent encore la grande majorité des tâches domestiques et d'éducation, auront peu ou pas la possibilité d'effectuer ces missions supplémentaires.

De plus les mesures phares du pacte sont des non sens pédagogiques :

- les heures de soutien/renforcement en mathématiques et français en 6ème, qui devraient être effectuées par des enseignant.e.s, extérieurs aux établissements, seront effectuées à des horaires empêchant toute forme de travail en équipe ou de suivi avec les professeur.e.s des classes concernées,
- les horaires des heures de soutien ne sont pas compatibles avec les horaires des professeurs des écoles, notamment pour ceux dont les écoles sont sur 4,5 jours.

Nous demandons le basculement de l'enveloppe financière prévue pour le Pacte dans celle prévue pour la revalorisation salariale de tous les personnels de l'éducation nationale.

Notre refus de signer ce pacte n'est pas un choix individuel en fonction de nos disponibilités ou de notre situation personnelle. Par le jeu de la concurrence entre collègues, la mise en place du pacte entraînera une dégradation des conditions de travail, de rémunération des personnels et des conditions d'étude de toutes et tous. C'est pourquoi notre démarche est collective !

Mme MARTINES



Mme RUMEAU



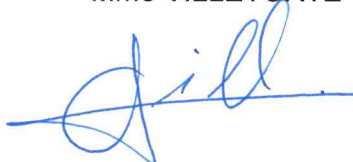
Mme GOLA



Mme HUET



Mme VILLETORTE



Mme BESSOULE

